

Louis Fortier

& Associés inc.

1075, rue Rostand, bureau 1, Sherbrooke (Québec) Canada J1J 4P3

Tél. : (819) 829-0800 • Téléc. : (819) 829-0729 • Sans frais : 1-866-281-1961 • Cell. : (819) 572-2146 • Courriel :
louis@louisfortier.com • www.louisfortier.com

Montréal, le 24 mars 2016

SANS PRÉJUDICE

Transmis par courriel

Lowe's Companies, Inc.
1000 Lowe's Boulevard
 Mooresville, NC 28117
À l'attention du Chief Development Officer and President - International
Courriel : Richard.D.Maltsbarger@lowes.com

Lowe's Companies Canada, ULC
5160 Yonge Street, Suite 200
Toronto, Ontario, Canada
À l'attention du Président
Courriel : Sylvain.Prud'homme@lowes.com

Stikeman Elliott LLP
5300 Commerce Court West
199 Bay Street
Toronto, Canada M5L 1B9
À l'attention de M^e William J. Braithwaite
Télécopieur : (416) 947-0866
Courriel : WBraithwaite@stikeman.com

Rona inc.
220 Chemin du Tremblay,
Boucherville,
Québec, Canada J4B 8H7
À l'attention de M. Dominique Boies
Courriel : dominique.boies@rona.ca

Norton Rose Fulbright Canada LLP
1, Place Ville-Marie
Bureau 2500
Montréal, Québec H3B 1R1
À l'attention de M^e Francis R. Legault
Courriel : francis.legault@nortonrosefulbright.com

Objet : Version française de la convention d'arrangement

Messieurs,

Le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC) est actionnaire de Rona inc. À la demande de son président, M. Daniel Thouin, je vous transmets la présente mise en demeure.

La version française de la circulaire de la direction de Rona inc. contient le texte de la convention d'arrangement mais en anglais seulement.

L'article 40.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, R.L.R.Q., c. V-1.1, est formel :

« 40.1. Les divers types de prospectus, les documents dont l'Autorité autorise l'utilisation au lieu d'un prospectus, la notice d'offre prévue par règlement, le formulaire de reconnaissance de risque prévu par règlement, la note d'information, l'offre, la circulaire des administrateurs et la circulaire d'un dirigeant ou d'un administrateur lors d'une offre publique d'achat ou de rachat ainsi que tout document dont l'intégration par renvoi est prévue par règlement sont établis en français ou en français et en anglais. »

Auriez-vous l'extrême obligeance de fournir une version française de la convention d'arrangement afin de permettre à notre cliente de prendre une décision éclairée relativement à l'arrangement.

Nous pensons que, dans le contexte de l'opération de 3,2 milliards de dollars sur laquelle de nombreux actionnaires de la langue française doivent se prononcer, la traduction vers le français de la convention d'arrangement serait une sage décision d'affaires.

À défaut par vous d'afficher la version française de la convention d'arrangement sur le site SEDAR d'ici le mardi 29 mars 2016 à 9h, nous nous réservons le droit d'exercer tout recours, y compris une demande d'injonction ordonnant à Rona inc. de reporter l'assemblée extraordinaire.

Veuillez accuser réception de la présente mise en demeure.

Veuillez agir en conséquence.

Louis Fortier

Louis Fortier
Procureur du MÉDAC

An English version of this Demand Letter is available upon request.